

PLANÈTE MANCHE

Consommation éco-responsable



ARTICLE 1 : OBJET

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition écologique, le Département de la Manche, en partenariat avec le Point Fort Environnement et l'association Tri-Tout-Solidaire de Saint-Lô, s'associe au festival des Rendez-vous Soniques et organise un « **Recycl'Concert** » au Théâtre de Saint-Lô dont la participation est entièrement gratuite et sans obligation d'achat.

L'opération « Recycl' Concert » aura lieu le samedi 13 novembre 2021 de 14h30 à 15h45 au Théâtre de Saint-Lô.

ARTICLE 2 : PRINCIPE DE L'OPÉRATION

Chaque personne déposant un petit appareil électrique ou électronique, tel que définis à l'article 6, se verra remettre gratuitement une place pour **assister au concert de Natalie Bergman le samedi 13 novembre à 15h30 au Théâtre de Saint-Lô.**

Une seule place de concert sera donnée par appareil électrique ou électronique, dans la limite des places disponibles. Les places ne sont ni échangeables, ni remboursables.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette opération est ouverte à toute personne physique majeure résidant dans la Manche. Les personnes physiques mineures doivent être accompagnées d'un adulte majeur. La participation implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

ARTICLE 4 : MODIFICATION ET ANNULATION

Le Département de la Manche et les organisateurs du festival se réservent le droit d'annuler ou de modifier le « Recycl'concert » à tout moment si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

ARTICLE 5 : RÈGLEMENT DU JEU

Le règlement est consultable sur www.lesrendezvoussoniques.com

ARTICLE 6 : DEEE - DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES ACCEPTÉS

Un DEEE est un déchet d'équipement électrique et électronique, c'est-à-dire un équipement ou une partie d'équipement électrique et électronique arrivé en fin de vie ou ayant perdu son usage initial.

Sont définis par l'article R543-172 du code de l'environnement comme étant des EEE, les appareils fonctionnant grâce à un courant électrique ou à un champ électromagnétique.

Lors du « Recycl' concert », seuls les petits appareils électriques et électroniques seront acceptés.

Exemples de DEEE (liste non exhaustive) : petits appareils ménagers, équipements informatiques et de télécommunication, outils électriques ou électroniques, jouets, équipements de loisirs et de sport, matériels d'éclairage...

